



Violences à l'encontre des personnalités politiques

Document d'information

Lors du 4e Sommet du Conseil de l'Europe tenu à Reykjavík en 2023, les chef-fes d'État et de gouvernement des États membres ont adopté les Principes pour la démocratie par lesquels ils se sont engagés à garantir « une participation pleine, égale et significative à la vie politique et publique pour tous, en particulier pour les femmes et les filles, sans violence, peur, harcèlement, discours et crime de haine, ainsi que sans discrimination fondée sur quelque motif que ce soit » (Principe 10).

Introduction

Ces 10 dernières années, la démocratie a reculé partout dans le monde. L'érosion progressive des normes, des institutions et des valeurs démocratiques va de pair avec l'affaiblissement des garanties démocratiques et l'exercice du pouvoir dans le cadre d'un système d'équilibre des pouvoirs plus faible. L'Europe n'échappe pas à cette tendance dangereuse. Les sociétés sont de plus en plus divisées et la haine, les théories du complot ainsi que la méfiance à l'égard des élites politiques augmentent, amplifiées par les médias sociaux et la désinformation. Dans ce contexte, les États membres du Conseil de l'Europe ont assisté à une recrudescence de la violence contre les personnalités politiques, caractérisée par une augmentation des agressions physiques, des menaces et de la haine en ligne envers des élu-es, aux niveaux local et national. Ces phénomènes se sont accompagnés d'une polarisation croissante de la vie politique, avec une rhétorique clivante de plus en plus répandue dans le discours politique.

Le risque de violence : un prix à payer pour l'engagement politique ?

Les meurtres de Joe Cox et de Sir David Amess au Royaume Uni, la tentative d'assassinat du Premier ministre slovaque, Robert Fico, l'agression physique contre la Première ministre danoise, Mette Frederiksen, et le meurtre du maire de Gdańsk, Paweł Adamowicz, sont les exemples les plus flagrants de violence contre des personnalités politiques. Ces affaires ont été très médiatisées, mais elles ne sont que la partie émergée de l'iceberg : des milliers de personnalités politiques sont menacées, harcelées et traquées, en personne ou en ligne. Parfois, elles sont visés personnellement, d'autres fois par l'intermédiaire de leurs collaboratrices et collaborateurs ou de membres de leur famille.

La politique devient aussi plus agressive, la ligne rouge de ce qui est jugé inacceptable dans le discours politique étant constamment repoussée. En 2024, des parlementaires ont agressé physiquement des collègues dans plusieurs parlements d'États membres du Conseil de l'Europe, ce qui a nui aux travaux et à la crédibilité des parlements nationaux. Le harcèlement des opposant-es politiques participant à des manifestations est une autre forme fréquente de violence contre des personnalités politiques.

Violence fondée sur le genre contre des personnalités politiques et violence contre des personnalités politiques issues de minorités

La violence contre des personnalités politiques a une dimension de genre. Dans le sillage du mouvement #MeToo, des femmes politiques ont commencé à parler ouvertement. En 2018, l'Union interparlementaire (UIP) et l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) ont publié une étude conjointe intitulée « Sexisme, harcèlement et violence à l'égard des femmes dans les parlements d'Europe ». Il ressort des résultats que 85,2 % des femmes parlementaires interrogées avaient subi des violences psychologiques, 46,9 % avaient reçu des menaces de mort, 24,7 % avaient survécu à des violences sexuelles et 14,8 % avaient subi des violences physiques. Les femmes qui font de la politique sont presque systématiquement harcelées. Les représentant-es de groupes minoritaires, en particulier les minorités visibles et les personnalités politiques LGBTI, risquent aussi d'être davantage la cible de discours de haine.

Identifier et traiter les causes profondes de la violence contre les personnalités politiques

La misogynie, le sexisme, le racisme, la haine envers les personnes LGBTI, la haine pour un « système » établi, la méfiance, la déception et la désillusion peuvent nourrir des sentiments négatifs à l'égard des personnalités politiques, ce qui alimente la haine exprimée dans les différents types de violence décrits ci-dessus. D'autres causes profondes sont dues aux inégalités et aux vulnérabilités croissantes, à la peur d'être exclu ou laissé pour compte, qui engendrent des frustrations conduisant à l'hostilité envers celles et ceux qui sont perçus comme occupant des postes de responsabilité ou ayant une position privilégiée.

La montée des tensions sociales, la polarisation des débats dans les médias, l'intensification des discours de haine et la propagation de la désinformation et des théories du complot sur les réseaux sociaux modifient profondément les sociétés européennes. Les personnalités politiques sont parfois les boucs émissaires de ce qui ne fonctionne pas bien dans la société et sont accusées de ne pas être prévoyantes et réactives, d'être dans l'inaction pure et simple avant ou pendant les crises ou d'être déconnectées des réalités de la population. L'hostilité peut aussi être provoquée par une augmentation des affaires de corruption impliquant des personnalités politiques et par la perception de leur relative impunité.

Nombreux effets négatifs de la violence contre les personnalités politiques

La violence contre les personnalités politiques a de nombreux effets négatifs qui vont au-delà des dangers et des risques immédiats et réels pour leur sécurité physique et mentale. Le climat de violence nuit à l'image des personnalités politiques et de la politique en général et peut avoir un effet dissuasif sur les candidat-es ou militant-es politiques éventuels. La multiplication des menaces conduit certaines personnalités politiques à ne pas se représenter aux élections. La violence contre les personnalités politiques modifie la manière dont les activités politiques sont menées et constitue donc un défi pour le fonctionnement de la démocratie et un obstacle à une participation pleine et effective à la vie politique. Elle retentit sur les conditions de travail des personnalités politiques et sur l'organisation de leurs activités, y compris les campagnes électorales. Les personnalités politiques sont souvent contraintes d'adapter leurs activités au risque de violence et de s'y préparer. La violence contre les personnalités politiques touche aussi les collaboratrices et les collaborateurs de la victime et leur famille. Il est impérieux d'étudier et d'évaluer l'impact de la violence contre les personnalités politiques sur leur santé physique et mentale.

Lutter contre la violence à l'encontre des personnalités politiques et revitaliser la démocratie

La violence contre les personnalités politiques menace la stabilité démocratique et la démocratie dans son ensemble, car elle a des répercussions sur la confiance, l'engagement et la participation. Les enquêtes sur toutes les formes de violence contre des personnalités politiques et la condamnation de ces dernières doivent être systématiques, et il reste encore beaucoup à faire pour lutter contre les discours de haine, promouvoir le respect, protéger les activités politiques et encourager la participation. Les personnalités politiques elles-mêmes peuvent aussi contribuer à la prévention de la violence en adoptant un comportement responsable, en condamnant immédiatement et publiquement toute violence contre l'un ou l'une de leurs pairs et en s'abstenant de tenir des propos incendiaires. L'adoption ou la révision des codes de conduite parlementaires est une étape importante qui peut contribuer à influencer le climat général et la culture de la vie politique. Des campagnes, telles que l'initiative #notinmyparliament de l'APCE, peuvent contribuer à sensibiliser au problème et à l'urgence de prévenir et de combattre la violence contre les personnalités politiques, en l'occurrence contre les femmes députées. Dans le nouveau paysage politique européen, les personnalités politiques doivent aussi, malheureusement, disposer des connaissances et de l'assistance pratique nécessaires pour se préparer à la menace de la violence et adapter leurs méthodes et outils de travail. Les personnes qui ont été prises pour cible devraient pouvoir bénéficier d'un soutien psychologique et d'autres formes d'aide pratique.

Une action résolue pour combattre la violence contre les personnalités politiques fait partie intégrante de la protection de nos systèmes démocratiques et nécessite une impulsion et une action au plus haut niveau. Il s'agit d'un investissement essentiel pour le renouveau et le développement de la démocratie représentative dans les années à venir.

Questions à débattre

- La violence contre les personnalités politiques est-elle le reflet d'un niveau de violence croissant dans la société et un phénomène inéluctable ?
- Comment le risque de violence modifie-t-il les activités politiques ? Comment la participation à la vie politique et publique peut-elle être pleine, égale et significative face aux risques de violence et aux menaces ?
- Que faire pour restaurer la confiance dans les personnalités politiques et garantir un climat politique respectueux et ouvert, tant dans les parlements que dans le grand public ?
- Que faire concrètement pour lutter contre le phénomène de la violence contre les femmes politiques ?
- Comment les parlements peuvent-ils intensifier leurs efforts pour prévenir et combattre la violence contre les personnalités politiques ?
- Comment le Conseil de l'Europe et son Assemblée parlementaire peuvent-ils contribuer à la lutte contre la violence contre les personnalités politiques et à sa prévention ?

- :- :- :- :- :-

Annexe : principaux documents de référence

Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Résolution 2274 (2019) et Recommandation 2152 (2019) intitulées « Pour des parlements sans sexisme ni harcèlement sexuel »

Rapport en préparation : Violence et discours de haine contre les responsables politiques : une menace pour la démocratie

Rapporteure : Mme Elisabetta Gardini, Italie, Conservateurs européens, Patriotes & Affiliés

Étude UIP/APCE intitulée « Sexisme, harcèlement et violence à l'égard des femmes dans les parlements d'Europe », 2018

Code de conduite des membres de l'Assemblée parlementaire (août 2024)

Le code de conduite des membres de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe dispose que « dans l'exercice de leur mandat en tant que membres de l'Assemblée parlementaire, les membres remplissent leurs fonctions de manière responsable avec tout le respect dû à la dignité humaine, et avec intégrité et honnêteté ; (...) s'abstiennent de tout acte susceptible de porter atteinte à la réputation de l'Assemblée ou de ternir son image ; (...) adhèrent à ces principes et les défendent en prenant des initiatives et en montrant l'exemple ».

Charte des partis politiques européens pour une société non raciste et inclusive

Conseil of Europe

4^e Sommet du Conseil de l'Europe, Unis autour de nos valeurs – Déclaration de Reykjavík, 2023

Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, Résolution 485(2022) et Recommandation 478(2022) intitulées « Discours de haine et fausses informations : impact sur les conditions d'exercice des élus locaux et régionaux »

Union interparlementaire

Violations des droits de l'homme des parlementaires en 2023, IPU Committee on the Human Rights of Parliamentarians

Chambre des Communes

Joint Committee on Human Rights

Democracy, freedom of expression and freedom of association: Threats to MPs, premier rapport de session 2019-2020 [en anglais uniquement]